

PROJET PEDAGOGIQUE

2021-2022



ALSH 2½-9 ans
Les Fripouilles

18 rue Général de Gaulle 56620 Pont-Scorff

SOMMAIRE

- 1- Présentation de la structure
- 2- Les objectifs de l'équipe pédagogique
- 3- Les activités
- 4- La vie quotidienne et le rythme des journées
- 5- Le fonctionnement de l'équipe d'animation
- 6- Le rôle de chacun
- 7- L'aménagement de l'espace
- 8- Les camps
- 9- La communication

1-Présentation de la structure

L'accueil de Loisirs « Les Fripouilles » est une structure d'accueil municipale gérée par la mairie de Pont-Scorff. Le siège se situe 4, place de la Maison des Princes 56620 Pont-Scorff.

L'accueil de loisirs est situé 18, rue Général de Gaulle, dans un environnement calme et rural.

La structure est située au cœur de la commune proche des infrastructures (la médiathèque, le théâtre le Strapontin, la cour des métiers d'Art, le Manoir de St Urchaut, de la salle omnisports...). Les locaux disposent d'une cour et d'un petit jardin. Les enfants peuvent également bénéficier des bois avoisinants.

L'accueil de loisirs fonctionne toute l'année de 7h30 à 18h30. Les enfants pourront s'inscrire à la journée, à la demi-journée, avec ou sans repas.

Les activités se font de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00. Un temps d'accueil est mis en place dès 7h30 et jusqu'à 18h30.

L'ALSH accueille 104 enfants âgés de 2½ à 9 ans les mercredis et les vacances scolaires. Il a été créé de façon à répondre au besoin de prise en charge grandissante des 2½ à 9 ans sur le territoire (projet éducatif consultable sur le site de la mairie).

2- Les objectifs de l'équipe pédagogique

La volonté de l'équipe est de mettre l'enfant et sa famille au cœur du projet pédagogique.

- **Faire de l'accueil de Loisirs un espace de jeux, où les lieux et les activités favorisent la prise d'initiative et l'autonomie**

Mise en place de coins symboliques (dinette, constructions, lecture...), d'activités adaptées pour répondre aux besoins psychomoteurs, susciter la curiosité, favoriser les apprentissages.

Mise à disposition de coins permanents (peintures, jeux d'eau, manipulations, motricité fine...). L'enfant découvre par lui-même sans que l'adulte n'anticipe ni ne devance ses apprentissages. L'enfant découvre d'autres espaces d'expérimentations.

De part ces différentes méthodes, l'équipe accompagnera l'enfant vers l'autonomie (progression des actes, apprentissage au quotidien, valorisation, réponse au besoin de découverte...).

L'équipe met en place des temps d'échanges quotidiens pour favoriser les propositions des enfants tout en respectant le choix d'expression de chacun : tableau d'expression libre, boîte à idées...L'enfant pourra alors faire part de ses envies et pourra également participer à l'organisation de la vie quotidienne mais aussi au programme d'activité. Cette prise d'initiative pourra alors être évaluée en fonction de l'évolution des besoins humains, matériels et financiers.

De façon à amener l'enfant à être le principal auteur, l'équipe mettra en place différentes actions : aménagement des espaces, implication dans la vie quotidienne, participation active dans tous les moments de la vie quotidienne.

L'équipe pédagogique veillera également à proposer des animations nouvelles et diversifiées qui pourrait être revues et adaptés aux envies des enfants.

Dans cette optique, des mini-camps à thèmes seront proposés pendant l'année.

- **Respect des rythmes biologiques propre à chacun**

L'enfant vit ses loisirs à son rythme.

Il est indispensable de ponctuer les journées de temps calmes et de temps forts (sieste, jeux calmes, jeux de société, contes, lecture, dessins, activités sportives, jeux extérieurs, grands jeux, motricité...).

L'équipe proposera à l'enfant un fonctionnement qui lui permet d'évoluer à son rythme au cours de la journée et mettra également à disposition des salles adaptées aux besoins de chaque tranche d'âge.

L'équipe met en place deux services de restauration pour respecter au mieux les rythmes de chaque tranche d'âge et favoriser par la suite la prise en charge des temps de repos. Le réveil sera également fait de façon échelonnée.

Une salle de sieste avec des petits lits individuels mise à disposition pendant le temps de la sieste adaptés aux besoins des plus jeunes (personne présente, pas de lumière ni de bruit, draps changés régulièrement...).

- **Favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité**

L'enfant se découvre à travers la collectivité, où il apprend à rencontrer et à s'ouvrir sur l'extérieur.

L'enfant se socialise et fait partie du groupe, tout en affirmant sa singularité.

Mettre en place des règles de vie élaborées en accord avec l'enfant permettra qu'il s'impose ses propres limites. L'équipe doit faire prendre conscience à l'enfant qu'il a des droits et des devoirs, tout en le sensibilisant au respect de l'autre et de lui-même.

En portant une attention particulière à chaque enfant, celui-ci pourra affirmer sa singularité au sein du groupe. L'équipe doit faire comprendre à l'enfant qu'il est un individu unique mais que sa liberté individuelle s'arrête là où commence la liberté collective.

- Créer un climat de sécurité autour des enfants

L'enfant évolue dans un environnement rassurant et sécurisant propice au bien-être.

L'équipe est garante de la sécurité morale, physique et affective de l'enfant. La sécurité affective est principalement du domaine du « non-dit » et de ce fait, c'est à l'équipe d'avoir une connaissance approfondie du public accueilli et d'être attentif au comportement de l'enfant.

2 ½ - 3 ans : L'enfant a un grand besoin d'affection et de sécurisation. Le groupe aura pour mission de lui faire découvrir le « vivre ensemble ». Celui-ci permettra d'entrer dans le processus de socialisation.

4-5 ans : Il faut lui apprendre à faire des choix, de développer son sens imaginaire et pratiquer des activités collectives. L'enfant n'est plus centré sur lui-même mais tourné vers ses pairs.

6-7 ans : Il apprend à partager, à confronter des idées différentes et à vivre ensemble. Il faut établir avec eux des règles de vie, leur laisser le choix de leurs activités, leur proposer des activités collectives et leur donner des responsabilités. 8-9 ans : L'enfant affirme son caractère, il est dynamique et autonome et apprend à s'identifier. Sur le même principe que la tranche d'âge 6-7 ans, il faut établir avec eux des règles de vie, leur laisser le choix de leurs activités, leur proposer des activités collectives et leur donner des responsabilités.

Afin que celui-ci puisse se sentir en confiance, l'équipe d'animation devra à tout moment avoir une attitude responsable face à l'enfant. Celui-ci devra être écouté et reconnu.

L'ALSH sera donc un lieu où l'enfant sera écouté et entendu dans ses besoins, désirs et souhaits.

Le bien-être des enfants passera également par une continuité des relations familles/professionnels de façon à favoriser des échanges nécessaires à une prise en charge de qualité.

- Favoriser l'intégration de toute différence

Pour qu'une intégration soit réussie il convient en amont de la préparer. Il y aura une préparation propre à chaque situation.

L'équipe fédère les enfants autour d'un projet commun, qui peut être une activité culturelle, artistique, sportive... qui dépasse les différences. La priorité est bien entendu la sécurité affective et matérielle des enfants ; l'enfant est au cœur du projet, l'objectif principal est son épanouissement au centre de loisirs.

Développer l'intégration des enfants en situation d'handicap (une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant) par la mise en place d'un fonctionnement permettant à l'enfant, d'anticiper, d'avoir des repères (temporels, espaces), y compris durant les temps « non structurés ».

Des aménagements matériels et immatériels permettant de favoriser l'accès et la compréhension de l'enfant en situation de handicap sont mis en place (PAI/PAP, personnel formé).

Un animateur référent en plus de l'équipe permanente peut être prévu, si possible avec une qualification et une connaissance approfondie des pathologies.

L'équipe veille à ce que le handicap soit considéré comme toutes les autres différences qui font que chaque personne est unique. Et de la même façon que l'on propose d'aller à la rencontre d'autres cultures (langue, tradition...) l'équipe propose des activités permettant la découverte du langage des signes, du braille...

C'est en apprenant à connaître l'autre, avec ses différences, que l'on efface les craintes.

3- Les activités

Les activités dites journalières sont proposées avec l'équipe d'animation lors de réunions. En plus d'un programme d'activités variées favorisant la découverte et l'expérimentation, un tableau d'affichage sera mis à disposition des enfants et des familles.

Il s'agira d'activités libres ou dirigées selon les projets élaborés en amont.

Activités possibles sur l'ALSH :

Grands jeux (chasse au trésor, jeu de piste...), activités manuelles, activités sportive (tennis de table, volley...), constructions diverses (cabanes, lego...), vélo, activités avec intervenants extérieurs...

Activités de proximité à la journée :

Patinoire, piscine, cinéma, bowling, Laser-Game, équitation...

Toutes ces activités seront élaborées et étudiées de façon à répondre aux besoins de chaque enfant. Nous mettons un thème élargi sur notre programme (exemple : la nature...) sur deux semaines pour avoir un fil conducteur dans notre démarche pédagogique (on détermine ensemble le planning d'activités).

4- La vie quotidienne et le rythme des journées

L'équipe d'animation a pour volonté de respecter au mieux les rythmes de chacun à travers les différents temps de la vie quotidienne.

En amont, l'équipe d'animation définira en commun, certaines règles de vie qui seront ensuite détaillées et discutées avec les enfants.

Sur les temps d'accueil, un planning de répartition des fonctions de l'équipe définit deux animateurs qui débute l'accueil à 7h30, dans la salle d'accueil où le pointage des enfants sera effectué.

L'animateur chargé de l'accueil prendra soin d'accueillir, de manière personnalisée l'enfant et sa famille. Le second réglera la salle d'accueil.

Les arrivées échelonnées du reste de l'équipe permettront l'ouverture progressive des différents espaces permanents, suivant l'envie et les besoins des enfants.

Les animateurs référents par tranches d'âges regroupent les enfants afin de leur présenter la journée et établir les groupes suivant les différentes activités proposées.

Le retour aux familles s'effectuera sur le même principe que l'arrivée au centre, jusque 18h30.

Le temps de repas se fera en salle de restauration. Afin que ce temps soit le plus agréable possible, les enfants mangeront par affinités et par petits groupes, en 2 services distincts (11h30 pour les 2-5 ans et 12h pour les 6-9 ans).

La restauration sera gérée par un prestataire (Armonys Restauration).

Un planning de tâches sera mis à disposition des enfants de façon à ce qu'ils s'inscrivent et se responsabilisent au sein de la vie en collectivité. Ce moment permet à l'enfant de coopérer avec d'autres enfants mais aussi d'interagir avec le personnel de service et l'équipe d'animation.

La sieste sera systématiquement proposée aux enfants de 2 et 4 ans, dans une salle prévue à cet effet et du matériel adapté (ex : lit parapluie et table à langer pour les plus petits).

L'accueil de loisirs est ouvert les mercredis et vacances scolaires : toussaint, février, Pâques, juillet, et les deux premières semaines du mois d'août. Par contre, il est fermé les deux dernières semaines du mois d'août et pendant les vacances de Noël.

Les enfants peuvent venir à la journée ou à la mi-journée selon deux modes de facturation :

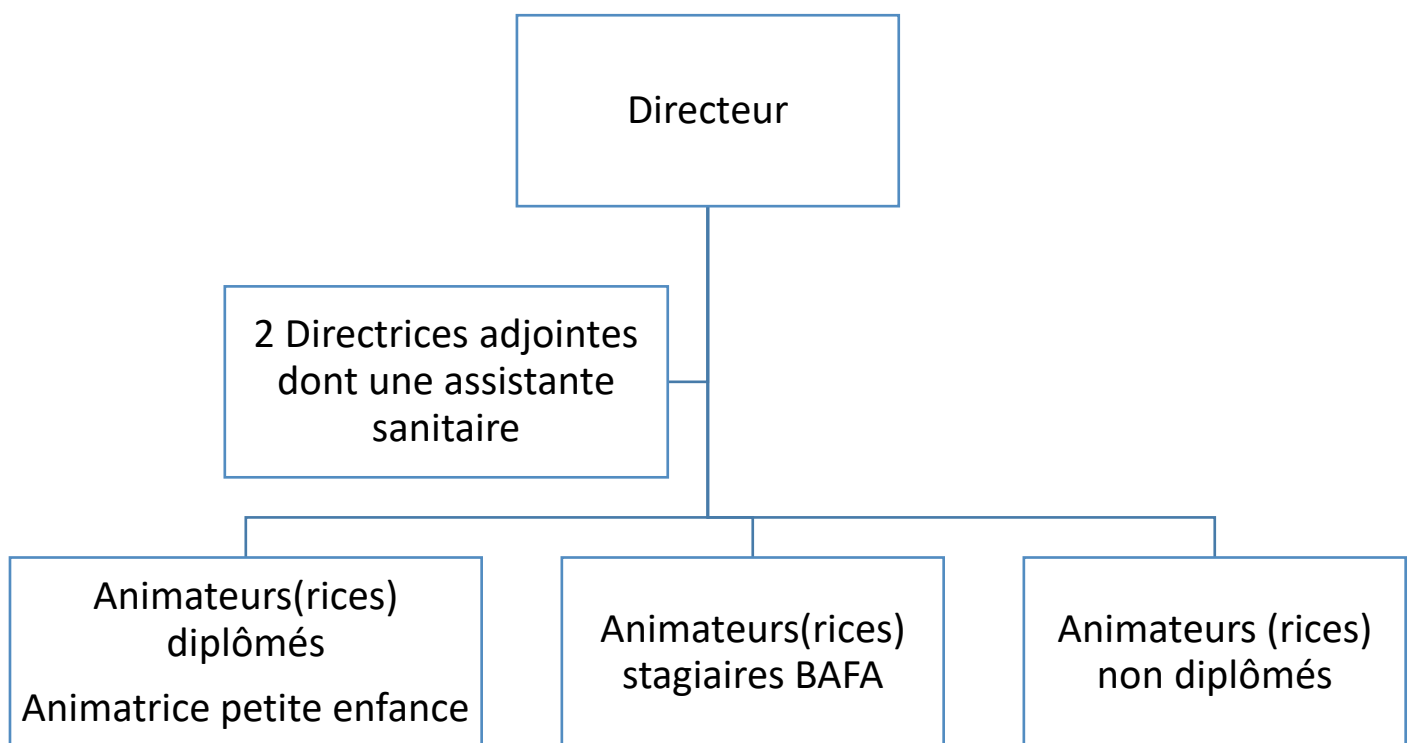
- Journée avec repas ou sans repas
- Demi-journée avec repas ou sans repas

5- Le fonctionnement de l'équipe d'animation

L'équipe d'animation est composée de 7 animateurs (rices) permanents. En plus de celles-ci, viendront s'ajouter des saisonniers pour l'été et des animateurs stagiaires lors des mercredis et des vacances scolaires.

Cette équipe permanente est formée d'un directeur, de 2 adjointes, 7 animateurs (rices) diplômé(e)s.

Le recrutement des animateurs saisonniers se fera sur candidatures spontanées ou suite à un appel à candidatures de l'organisateur. Il se fera également lors de forum (job d'été...).



6- Le rôle de chacun

Rôle de l'équipe de direction :

- Educatif (conception du projet, organisation de la vie sociale)
- Animation de l'équipe
- Formation des stagiaires
- Relations extérieures
- Gestion (financière, sanitaire, alimentaire, administrative)
- Communication (avec les enfants et les familles)
- Sécurité (garante du respect des normes et des réglementations, forme et contrôle son personnel pédagogique)

Rôle de l'équipe d'animation :

- Assure un rôle de référent auprès des enfants,
- Associe les enfants à l'organisation et l'animation de la vie quotidienne,
- Transmet aux familles les informations nécessaires,
- Assure la sécurité physique et morale des enfants,
- S'engage à respecter les modalités de fonctionnement et fait vivre des activités de différentes natures en tenant compte des intérêts, des besoins, des capacités et des rythmes des enfants,
- Participe à l'élaboration du projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif, dans le respect du cadre réglementaire, construit une relation de qualité avec les enfants, qu'elle soit individuelle ou collective, de participer à la

communication, à l'accueil, et au développement des relations entre les différents acteurs.

Le rôle de l'équipe en accueil de loisirs est le même pour tous les membres : Assurer la sécurité des enfants qu'elle soit d'ordre morale, affective ou physique et mettre en action le projet pédagogique. Cependant des fonctions particulières viennent s'ajouter pour certains de ces postes.

Et également :

- d'assurer un rôle pédagogique, de suivi et de formation des stagiaires BAFA.
- D'assurer la fonction de suivi et de gestion sanitaire : s'assurer de la remise pour chaque mineur des renseignements médicaux (fiches sanitaires, copie des vaccins...),
- en connaissant la réglementation en matière sanitaire (les locaux, le personnel, les participants...),
- en informant l'équipe d'animation et les familles,
- en tenant à jour le registre de soins, la pharmacie et les trousseaux de secours,
- en assurant un rôle de référent, en matière sanitaire, au sein de l'équipe.
- en gérant l'infirmerie

L'équipe d'animation se réunira régulièrement durant l'année afin de préparer et de définir l'organisation générale du centre, ainsi que son programme d'animation.

Des réunions de régulation seront organisées une fois par semaine durant l'été. La présence des animateurs est obligatoire.

Il sera demandé à l'équipe d'animation, de respecter les points suivants :

- Le cadre réglementaire
- La ponctualité
- La politesse
- La présence aux réunions, de préparer et de travailler son projet d'activités
- D'avoir une hygiène et une tenue vestimentaire adaptée, d'éviter la rétention d'information (dans le cadre professionnel), de fumer hors du centre et de la vue des enfants et des familles.

7- L'aménagement de l'espace

Pendant l'année scolaire (mercredis), la structure se compose de :

- - 6 ans : dans les locaux de l'ALSH.
- + 6 ans : dans les locaux annexes de l'ALSH

Pendant les petites vacances et l'été, la structure, se compose de 3 lieux d'accueil :

- 2-5 ans : Ecole maternelle municipale Pierre Thomas.
- 6-9 ans : Ecole primaire municipale Marc Chagall.

Les locaux sont adaptés en fonction des âges, des besoins spécifiques et des projets mis en place.

La restauration se fera dans les locaux du restaurant scolaire municipal. Les enfants ont à leur disposition une cour et un petit jardin ainsi que les espaces naturels.

8- Les camps

Trois types de mini camps sont mise en place avec l'ALSH :

- Mini camp de 3 jours et 2 nuits
- Mini camp de 5 jours et 4 nuits
- Mini camp de 4 jours et 3 nuits et plus 5 jours

Les enfants pris en charge lors de ces séjours ont de 6 à 9 ans.

Le nombre d'animateurs sera déterminé selon le nombre d'enfants.

L'hébergement se fera soit en tente soit dans des structures adaptées et agrémentées jeunesse et sport (auberge de jeunesse, gîte...).

Les activités dépendront du thème du séjour. Tous les soirs, des veillées seront proposées aux enfants.

Objectifs principaux :

- Découvrir d'autres milieux, lieux et activités
- Acquérir l'expérience de vie en collectivité
 - Par l'organisation de chambres collectives
 - Par la participation/investissement par petit groupe aux tâches ménagères quotidiennes
 - Par l'incitation aux notions d'entraide
- Responsabiliser l'enfant
 - Par la mise en place de temps d'hygiène que chacun devra gérer sous la responsabilité d'un adulte.
 - Par la gestion de ses affaires personnelles et le rangement des tentes collectives.
 - Par l'instauration de temps libres que l'enfant pourra utiliser comme il l'entend.
 - Par la mise à disposition de jeux auxquels les enfants auront accès et devront gérer de leur utilisation à leur rangement.
 - Par l'incitation à goûter et à s'alimenter correctement

Grâce à ces mini camp, l'équipe d'animation favorisera les relations entre enfants, ainsi que leur épanouissement par le biais du loisir, le plaisir du jeu, la vie en groupe la réalisation de projets, la découverte, la mise en place d'activités sportives et culturelles.

Ces mini camps auront également pour objectif de favoriser l'autonomie des enfants qui y participent.

Journée type :

8h00 : Réveil puis habillage

9h00 : Petit déjeuner puis temps d'hygiène

10h00 : Début des activités

12h00-13h30 : Préparation du repas et repas ou pique-nique si activité ou sortie à la journée

13h30-16h30 : Activités puis goûter

18h30-18h30 : Temps calme et douches

19h00 : Préparation du repas, repas

20h30 : Veillée puis temps d'hygiène

21h30/22h00 : Coucher

9- La communication

a. Avec les familles :

Prendre en compte la famille qui doit, tout comme l'enfant, être au cœur du projet.

Pourquoi ?

- Pour assurer une continuité éducative maison/structure d'accueil,
- Pour recueillir les éléments indispensables à une bonne prise en charge,
- Pour rassurer et établir des relations de confiance,
- Pour informer (informations administratives, organisationnelles, pédagogiques),
- Pour se faire connaître,
- Pour que l'enfant ressente une confiance certaine entre la famille et l'équipe d'animation,
- Pour associer les parents (rencontres, manifestations, expositions...).

D'où une complémentarité des rôles et des compétences amenant à l'épanouissement et au bien-être des enfants dans le but d'une dynamique éducative de qualité.

b. Les prestataires

L'équipe prendra les renseignements nécessaires à la préparation de la venue des enfants chez les différents prestataires d'activités : diplômes, récépissé DDCCS, conformité des lieux et des règles sanitaires... Des rencontres seront mises en place comme des inter-centres, jumelage, journée intergénérationnelle...

c. Environnement

Des projets peuvent être envisagés avec les artisans d'Art, le Strapontin ou l'Atelier d'Estienne.

Des réunions de travail seront programmées en amont.

L'équipe d'animation